

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N° 389

présenté par  
M. Baupin, rapporteur

-----

### ARTICLE 49

Compléter cet article par les deux alinéas suivants :

« VIII. - À l'article L. 142-32 du même code, les références : « L. 141-1, L. 141-2 » sont remplacées par les références : « L. 141-8, L. 141-9 ».

« IX. - À l'article L. 335-2 du même code, la référence : « L. 141-1 » est remplacée par la référence : « L. 141-8 ». »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination.